

COLLÈGE DE FRANCE – CNRS
CENTRE DE RECHERCHE D'HISTOIRE
ET CIVILISATION DE BYZANCE

MONOGRAPHIES 37

LES RÉSEAUX FAMILIAUX
ANTIQUITÉ TARDIVE ET MOYEN ÂGE
in memoriam A. Laiou et É. Patlagean

édité par

Béatrice CASEAU

*Ouvrage publié avec le concours
de l'université Paris-Sorbonne*

ACHCByz
2012

INTRODUCTION

Béatrice CASEAU

Il y a peu, Vincent Gourdon et Cyril Grange écrivaient : « Depuis quelques années, le concept de réseau semble séduire un nombre croissant de chercheurs en histoire sociale. Il est particulièrement opératoire pour les problématiques qui touchent à la stratification sociale tout comme pour l'étude des liens familiaux¹. » Ce sont d'abord les géographes et les historiens de l'espace qui se sont emparés du terme réseau pour mettre en relation des villes, des forteresses, des églises, et divers points de repères spatiaux. Mais ce concept déjà largement mis à contribution pour décrire et comprendre les relations dans l'espace, est aussi utile pour décrire les réseaux de commerce, associant lieux et personnes². Il a été enfin repris par les sciences sociales et les historiens de la société pour comprendre comment les liens personnels permettent de survivre ou de progresser dans l'échelle sociale³. Il existe différents types de réseaux, certains sont des réseaux verticaux, de dépendance, d'autres sont des réseaux horizontaux entre pairs. J.-Cl. Cheynet écrivait en 1996 au sujet de l'aristocratie byzantine : « La puissance de l'aristocratie dans l'État ne se fonde pas seulement sur le quasi-monopole des fonctions d'autorité, mais sur les réseaux qu'elle tissait horizontalement par les liens de parenté et verticalement par les solidarités créées par sa position d'intermédiaire obligé entre l'empereur, ou les fonctionnaires de l'État, et le reste de la population, ou encore à l'inverse par le soutien qu'elle attendait de ses serviteurs.⁴ » L'aristocratie n'était nullement la seule à constituer des réseaux, il existait aussi, même s'ils sont plus difficiles à établir, des réseaux familiaux dans la paysannerie ou l'artisanat urbain. Dans les sociétés médiévales, on constate à côté des réseaux familiaux, l'existence de réseaux professionnels, les deux pouvant naturellement se combiner. Les études sur la société byzantine et sur ses voisines ont tout à gagner à comprendre comment fonctionnent les réseaux et qui en fait partie. Les progrès de la prosopographie permettent de connaître plus en détail certains milieux, comme ceux du clergé mais aussi les milieux de l'aristocratie ou des bureaux, à travers l'étude des grandes familles ou des fonctionnaires.

1. V. GOURDON et C. GRANGE, Réseaux familiaux : le choix de la mesure, *Annales de démographie historique*, 2005, 1, n° 109, p. 5-6.

2. Par exemple : *Espaces et réseaux en Méditerranée, VII^e-XVI^e siècle. 1, La configuration des réseaux; 2, La formation des réseaux*, sous la dir. de D. COULON, Ch. PICARD et D. VALÉRIAN, Saint-Denis 2007 et 2010; *Réseaux marchands et réseaux de commerce : concepts récents, réalités historiques du Moyen Âge au XIX^e siècle*, sous la dir. de D. COULON, Strasbourg 2010; *Les échanges en Méditerranée médiévale : marcheurs, réseaux, circulations, contacts*, sous la dir. de É. MALAMUT et M. OUFELLI, Aix-en-Provence 2012.

3. G. R. RUFFINI, *Social networks in Byzantine Egypt*, Cambridge 2008; *Liens personnels, réseaux, solidarités en France et dans les îles Britanniques (XI^e-XX^e siècle) = Personal links, networks and solidarities in France and the British Isles (11th-20th century) : actes de la table ronde, 10-11 mai 2002 organisée par le GDR 2136 et l'Université de Glasgow*, réunis par D. BATES, V. GAZEAU, É. ANCEAU *et al.*, Paris 2006.

4. J.-Cl. CHEYNET, *Pouvoir et contestations à Byzance (963-1210)*, Paris 1990, p. 261.

La famille est dans les sociétés médiévales la structure de formation et de protection de l'individu. Elle doit être comprise au sens de famille étendue, et non seulement de famille nucléaire. Chaque unité familiale faisait partie d'un réseau de familles alliées soit par un ancêtre commun soit par des alliances matrimoniales, soit encore par des liens spirituels créés au moment du baptême des enfants. Les réseaux de parenté fonctionnent comme des systèmes dynamiques, car le jeu des interdits de mariage force les familles médiévales chrétiennes à forger des alliances en dehors du réseau des cousins. Dans le monde byzantin, s'il n'est pas possible d'étudier les alliances matrimoniales des familles paysannes, faute de recours au nom de famille et faute de registres, certaines au moins des alliances matrimoniales des grandes familles de l'aristocratie sont connues. La division des patrimoines fonciers et des biens familiaux entre chaque enfant rendait nécessaire de trouver un conjoint dont l'apport en propriété par dot ou héritage permette à la nouvelle unité familiale un niveau de vie comparable ou supérieur à celle de ses parents. Ces liens créaient des formes de solidarités et de loyauté dont il ne faut ni sous-estimer ni exagérer la portée. Il est possible de parler de stratégies matrimoniales pour les familles les plus ambitieuses qui souhaitaient s'allier à la famille impériale et parfois prendre sa place, comme ce fut le cas pour les Phocas ou les Lécapènes.

Ce livre est né du souhait d'honorer la mémoire d'Angeliki Laiou et d'Évelyne Patlagean. L'idée s'est formée à l'issue d'une double émotion qui fut celle d'apprendre à un mois d'intervalle le décès d'Évelyne Patlagean (décédée le 11 novembre 2008) et celui d'Angeliki Laiou († 11 décembre 2008). J'avais vu la seconde quelques mois auparavant lors d'un colloque à Fribourg⁵ et je connaissais la première depuis de nombreuses années. L'idée de réunir un colloque à leur mémoire fut accueillie favorablement par une série de personnalités qui formèrent donc le comité scientifique de l'événement : André Vauchez, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, Cécile Morrisson, directeur de recherche émérite au CNRS et membre correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, François Bougard, professeur d'histoire du Moyen âge à l'université Paris Ouest-Nanterre-La Défense, Michel Sot, professeur d'histoire du Moyen âge à l'université Paris-Sorbonne, qui avait été le collègue d'Évelyne Patlagean, et Jean-Claude Cheynet, professeur d'histoire byzantine à l'université Paris-Sorbonne, membre senior de l'IUF et directeur du centre d'histoire et civilisation de Byzance et de l'UMR 8167 Orient et Méditerranée⁶. Il me faut aussi remercier Jean-Pierre Sodini, professeur émérite d'archéologie byzantine, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, qui est intervenu auprès du secrétaire permanent de l'Académie pour que le colloque puisse avoir lieu dans les magnifiques salons de la Fondation Simone et Cino Del Duca. La publication du colloque fut accueillie par Constantin Zuckerman dans la série des Monographies du Centre de recherche d'histoire et civilisation de Byzance, qu'il

5. Sa communication « The peasant as donor (13th-14th centuries) » est publiée à titre posthume dans les actes du colloque édités par J.-M. SPIESER et E. YOTA, *Donation et donateurs dans le monde byzantin : actes du colloque international de l'université de Fribourg (13-15 mars 2008)*, Paris 2012, p. 107-124.

6. Il me faut aussi remercier Isabelle Prieto pour l'organisation matérielle du colloque ainsi que pour la communication, le personnel de la Fondation Del Duca, qui nous a très gracieusement accueillis. Je tiens aussi à remercier Artyom Ter-Markosyan pour son travail sur le programme et les affiches du colloque, Andy Oakes pour sa relecture des résumés en anglais dans ce livre et Anne-Cécile Caseau pour son aide à constituer l'index. Le financement du colloque a été assuré par l'UMR 8167 Orient et Méditerranée, et l'UMR 7041 ArScAn (Archéologie et sciences de l'Antiquité). La publication a été financée grâce au soutien de l'université Paris-Sorbonne et de l'université Paris Ouest-Nanterre-La Défense.

en soit ici remercié. Ma gratitude va aussi à Emmanuelle Capet pour son travail exemplaire de relecture et de mise en page.

Ce livre rassemble la majeure partie des contributions au colloque qui a été organisé en l'honneur et à la mémoire d'Angeliki Laiou et d'Évelyne Patlagean, à Paris, à la Fondation Simone et Cino Del Duca, les 12 et 13 novembre 2010, sur le thème des réseaux familiaux durant l'Antiquité et le Moyen Âge. Le thème a été choisi en fonction des centres d'intérêt des deux universitaires décédées. Sans se limiter à ce domaine de recherche, elles ont excellé dans leurs études sur l'histoire de la famille, du genre et des plus particulièrement des femmes. Il fut donc décidé de susciter des travaux autour des liens familiaux, des réseaux aristocratiques mais aussi marchands. Il s'agissait de comprendre comment les réseaux se forment dans un but de protection et de promotion sociale, mais aussi comment ils échouent parfois, entraînant les familles dans leur mise à l'écart. Le thème du déclin social, moins traité dans l'historiographie et celui des pauvres dénués de réseau familial d'entraide ont été retenus.

Évelyne Patlagean et Angeliki Laiou appartenaient à des réseaux universitaires différents. Angeliki Laiou est née en Grèce le 6 avril 1941, d'une famille originaire de Béotie d'un côté et du littoral thrace de l'autre. Son travail sur les familles paysannes s'est inspiré des racines rurales de sa famille. Elle-même toutefois passa sa jeunesse à Athènes où elle reçut son éducation jusqu'en première année d'université, avant de quitter la Grèce pour les États-Unis dont elle prit la citoyenneté en 1997. Étudiante à Brandeis University, à quelques kilomètres de Boston, elle obtint à l'âge de vingt ans son diplôme de Bachelor of Arts *summa cum laude*. Elle poursuivit ses études à Harvard par un Master, obtenu en 1962 et un doctorat sur la politique étrangère de l'empereur Andronic II, préparé sous la direction de Robert Lee Wolff et soutenu en 1966⁷. Elle devait retourner dans ces deux institutions comme enseignante, d'abord à Harvard de 1966 à 1972, puis à Brandeis, 1972 à 1975. Elle obtint une chaire professorale à l'université de Rutgers en 1975, où elle succéda à Peter Charanis, avant d'être élue à l'université de Harvard en 1981 comme Dumbarton Oaks professor of Byzantine History, sur la chaire d'histoire byzantine qu'elle occupa jusqu'à son décès. Douée d'une forte personnalité et d'une autorité naturelle, elle fut la première femme à se voir confier les fonctions de directrice du département d'histoire à Harvard de 1985 à 1988, puis de directrice de l'Institut de Dumbarton Oaks en 1989. Elle occupa cette dernière fonction pendant neuf ans. Même si A. Laiou a vécu principalement aux États-Unis, elle a gardé des liens avec son pays de naissance et ce dernier a reconnu l'important travail en l'élisant à l'Académie d'Athènes en 1998. Elle s'est aussi engagée politiquement en Grèce⁸. Francophone et francophile, A. Laiou a beaucoup travaillé avec son amie Cécile Morrisson, consultante pour les monnaies à Dumbarton Oaks, directrice de recherches au CNRS. Leur dernier livre commun, paru en 2007, est une mise au point sur l'histoire économique de Byzance⁹.

7. *Constantinople and the Latins : the foreign policy of Andronicus II (1282-1328)*, Cambridge (MA) 1972.

8. C. MORRISSON et A.-M. TALBOT, Angeliki Laiou, 1941-2008, *DOP* 63, 2009, p. 1-14. Le numéro 36 du *Journal of Turkish studies* de 2011 lui est dédié.

9. A. E. LAIOU, C. MORRISSON, *The Byzantine economy* (Cambridge medieval textbook), Cambridge 2007. Voir MORRISSON et TALBOT, Angeliki Laiou, 1941-2008 (cité n. 8), avec un supplément à sa bibliographie dans C. MORRISSON et R. DORIN dans la préface à son troisième volume de *Variorum*, *Economic thought and economic life in Byzantium*, à paraître en 2013.

Évelyne Patlagean, de son côté, est décédée le 11 novembre 2008. Née à Paris le 20 octobre 1932, dans une famille juive de Russes émigrés, qui avaient souffert du pogrom de 1905¹⁰. Ses parents avaient quitté chacun de leur côté la Russie pour la France; réfugiés à Antibes pendant la guerre, ils réussirent à échapper aux arrestations et aux déportations. Évelyne Patlagean entra à l'École normale supérieure de jeunes filles en 1951. Elle passa l'agrégation de grammaire et se lança dans les études byzantines sous la direction de Paul Lemerle, avec lequel elle soutint un doctorat de troisième cycle. Elle avait accompagné son mari, Georges Ville, à l'École française de Rome et son attachement indéfectible pour l'Italie date de ces années au cours desquelles elle se passionne et écrit sur différents aspects de la culture italienne contemporaine. Elle a constitué en Italie un réseau d'amis universitaires et ses travaux ont été largement traduits en italien. Après avoir enseigné au lycée de Strasbourg, puis à l'université de Dijon et à celle de Caen, elle fut élue comme professeur d'histoire romaine à l'université de Paris X-Nanterre (rebaptisée Paris Ouest-Nanterre-La Défense), succédant à Charles Pietri. Elle y est restée jusqu'à sa retraite. Après son retour de Rome, elle avait suivi les enseignements d'André Chastagnol et de Louis Robert en histoire ancienne et de Michel Mollat en histoire médiévale. Elle participa aux études sur l'histoire de la pauvreté, parues sous la direction de Michel Mollat en 1974¹¹. Sa thèse d'État, soutenue sous la direction d'André Chastagnol, portait sur les pauvres à Byzance et fut publiée sous le titre *Pauvreté économique et pauvreté sociale à Byzance 4^e-7^e siècles* (Paris, 1977). Dans ce livre, elle cherche à analyser les différentes sources sur les pauvres et le vocabulaire de la classification sociale, mais elle consacre aussi des pages à la vie des pauvres, à leur alimentation, ainsi qu'aux catastrophes climatiques ou aux épidémies. Elle souhaite cerner la vie des paysans des villages et des artisans des villes de la haute époque byzantine. Dans son chapitre sur les structures familiales, elle montre le renforcement du mariage et la mise en place sous l'influence de l'Église d'une législation concernant les empêchements de mariage pour consanguinité, qui s'oppose à la pratique répandue des mariages entre cousins, dont l'avantage était de permettre aux familles de garder au sein de la parenté les propriétés transmises lors du mariage (dot) ou de l'héritage. Ce sont là des thèmes qui intéresseront aussi A. Laiou, de dix ans sa cadette. Si au début de sa carrière, ses travaux portaient sur la période de l'Antiquité tardive, aussi appelée Bas-Empire romain, ses recherches se sont progressivement tournées vers le monde médiéval. Elle a laissé une œuvre majeure, portant largement sur le monde byzantin, mais aussi sur l'histoire juive.

Ces deux femmes au parcours très différent partageaient une même passion pour les études byzantines et avaient contribué par leurs recherches respectives à enrichir plus particulièrement le champ d'études de l'histoire de la famille, des femmes, du genre et de la sexualité. Leurs recherches portent sur des sujets plus variés, mais l'histoire de la famille est un domaine qu'elles ont partagé, même si l'une a davantage travaillé sur les premiers siècles de Byzance et l'autre principalement sur la fin du Moyen Âge. Pour honorer leur mémoire commune, il m'a donc semblé judicieux de regrouper des contributions autour de l'histoire de la famille. Si ni l'une ni l'autre n'a écrit d'article ou de livre directement sur les réseaux familiaux, elles se sont toutes deux intéressées aux structures familiales et à la parenté.

10. Je remercie sa fille Marina Ville, elle-même normalienne, mathématicienne (1979 S), qui a rédigé la notice nécrologique de sa mère pour l'annuaire des anciens élèves de l'ENS et qui m'a généreusement aidée en me fournissant les informations biographiques et la photo qui se trouve dans ce livre.

11. La pauvreté à Byzance au VI^e siècle et la législation de Justinien : aux origines d'un modèle politique, dans *Études sur l'histoire de la pauvreté*, sous la dir. de M. MOLLAT, Paris 1974, t. 1, p. 59-81.

É. Patlagean qualifiait d'armature sociale de Byzance les réseaux de la parenté et de l'amitié¹². Son dernier livre, *Un Moyen Âge grec*, tente de camper la spécificité du monde byzantin face à l'Occident latin, comparant la structuration de la société byzantine à celle présentée par Marc Bloch pour la société médiévale occidentale. Elle a intitulé une section de ce livre « Réseaux », qu'elle a subdivisée en un chapitre sur les parentés et un autre sur les fidélités. Elle ne s'attarde pas en fait à expliquer ce qu'elle entend par réseau, mais dans les chapitres de cette section, elle décrit la naissance d'une nouvelle aristocratie byzantine, ses alliances matrimoniales et les liens d'homme à homme qui se tissent dans la société médiobyzantine. Ces deux chapitres reprennent plusieurs de ses travaux précédents. Elle avait en effet préalablement publié plusieurs études sur les structures familiales et le rôle de la parenté. Son intérêt pour les sujets d'histoire de la famille, de la sexualité et du genre remonte aux années soixante. En 1966, elle publie dans *L'Homme* un article sur les représentations byzantines de la parenté¹³, et dans les *Annales* en 1969 une étude sur la limitation de la fécondité à la haute époque byzantine¹⁴. Cet intérêt pour la démographie se confirme dans la décennie suivante avec la publication d'un travail sur les familles chrétiennes d'Asie Mineure, fondé sur un dépouillement épigraphique¹⁵. Dans ces mêmes années, elle publie aussi une étude sur l'enfant et son avenir dans la famille byzantine, dans les *Annales de démographie historique*¹⁶. En 1977, paraît sa thèse *Pauvreté économique et pauvreté sociale à Byzance, 4^e-7^e siècles*, dans laquelle elle consacre un chapitre à l'étude des structures familiales dans l'Antiquité tardive¹⁷. Elle travaille aussi sur les modèles familiaux et le genre, traquant dans l'hagiographie byzantine les hiérarchies familiales et l'évolution des modèles de sainteté. B. Flusin rend ici hommage à cet aspect de ses recherches. Son article sur la femme déguisée en moine, paru en 1976 dans *Studi medievali* est resté célèbre. À partir de la fin des années soixante-dix, Évelyne Patlagean se tourne de plus en plus vers le monde byzantin médiéval, par opposition au monde de l'Antiquité tardive. Elle écrit dans les *Annales* sur les parentés volontaires ou rituelles, étudiant le choix des parrains lors du baptême et les interdits de mariage qui découlent de ces liens de parenté spirituelle à Byzance¹⁸. Si l'interdit de mariage entre parrain et filleule existe déjà dans le droit de Justinien, l'extension de l'interdit aux parents de l'enfant baptisé n'apparaît qu'au concile in Trullo en 691/2 (canon 53). Pour le colloque sur l'aristocratie des siècles centraux de l'Empire byzantin, organisé par M. Angold, elle se lance dans une étude d'onomastique

12. Sainteté et pouvoir, dans *The Byzantine saint*, ed. by S. HACKEL, London 1981, p. 88-105, repris dans *Figures du pouvoir à Byzance, IX^e-XII^e siècle*, Spoleto 2001, p. 173-195, à la p. 188-189 cité par B. Flusin, p. 123.

13. Une représentation byzantine de la parenté et ses origines occidentales, *L'Homme* 6/4, 1966, p. 59-81, repris dans *Structure sociale, famille, chrétienté à Byzance*, London 1981, n° VII.

14. Sur la limitation de la fécondité dans la haute époque byzantine, *Annales ESC* 6, 1969, p. 1353-1369, repris dans *Structure sociale, famille, chrétienté à Byzance*, n° VIII; cette collaboration avec les *Annales* s'est poursuivie par la suite et É. Patlagean a souvent été la voix de Byzance dans cette revue.

15. Familles chrétiennes d'Asie Mineure et histoire démographique du IV^e siècle, dans *Transformation et conflits au IV^e siècle après J.-C.* (Antiquitas. 1, Abhandlungen zur alten Geschichte 29), Bonn 1978, p. 169-186, repris dans *Structure sociale, famille, chrétienté à Byzance*, n° IX.

16. L'enfant et son avenir dans la famille byzantine (IV^e-XII^e siècles), *Annales de démographie historique*, 1973, p. 85-93, repris dans *Structure sociale, famille, chrétienté à Byzance*, n° X.

17. *Pauvreté économique et pauvreté sociale à Byzance, 4^e-7^e siècles*, Paris 1977, p. 113-155.

18. Christianisation et parentés rituelles : le domaine de Byzance, *Annales ESC* 33, 1978, p. 625-636, repris dans *Structure sociale, famille, chrétienté à Byzance*, n° XII.

et étudie les systèmes des noms donnés dans l'aristocratie byzantine des IX^e-X^e siècles¹⁹. De même pour sa participation au tome premier de l'*Histoire de la vie privée*, couvrant la période de l'empire romain à l'an mil, sous la direction de Paul Veyne, elle choisit d'écrire sur la société byzantine aux X^e-XI^e siècles²⁰. Dans l'*Histoire de la famille*, publiée en 1986, où elle traite des « familles et parentèles à Byzance »²¹, la période protobyzantine est à peine mentionnée et elle consacre l'essentiel de l'article aux documents des derniers siècles de Byzance, s'appuyant largement sur les écrits de A. Laiou non seulement pour l'étude des familles paysannes, mais aussi sur les décisions des tribunaux épiscopaux, en particulier celui de Demetrios Chômatianos, archevêque d'Ochrid entre 1217 et 1234²². Dans ce travail, les recherches d'É. Patlagean croisaient celles d'A. Laiou sur la démographie historique et l'analyse des structures familiales.

L'intérêt d'Angeliki Laiou pour l'histoire de la famille remonte à son travail sur la société paysanne à Byzance qui parut en 1977, la même année que la thèse d'État de É. Patlagean. Dans l'article sur le paysan donateur publié dans *Donation et donateurs dans le monde byzantin*, en 2012, à titre posthume²³ – l'un des derniers qu'elle ait écrits –, A. Laiou évoque le portrait qu'elle fit dans son livre sur la paysannerie quelque trente et une années auparavant d'une paysanne fictive qu'elle avait baptisée Maria et fait naître en 1300 dans un village de Macédoine, portrait qui venait à la fin du livre et qui lui avait permis de ne pas réduire l'étude de la paysannerie à une série d'austères statistiques, mais de lui redonner un visage humain²⁴. Ce portrait lui permettait en effet de projeter sur une personne imaginée les conséquences des données démographiques calculées dans les derniers chapitres du livre et de montrer toute la compassion qu'elle pouvait éprouver pour la paysannerie byzantine et la dure condition des femmes de cette époque troublée. Elle y soulignait en effet la mort omniprésente. Sur les 32 bébés nés en même temps que Maria, on pouvait s'attendre à ce que 8 meurent la première année et 16 dans les cinq premières années. Si elle avait vécu jusqu'à l'âge de 7 ans, elle aurait sans doute vu les récoltes détruites et son village dévasté par la compagnie des Catalans²⁵. Dans cet article sur le paysan donateur, A. Laiou se plaignait aussi de l'absence de publications dédiées au mode de vie du paysan byzantin, aux mentalités paysannes et aux pratiques qui pouvaient les révéler²⁶. Elle montrait aussi l'importance de combiner plusieurs types de sources pour parvenir à une image plus exacte de la réalité byzantine et formulait le souhait de pouvoir corriger certaines de ses idées à la lumière des nouvelles études publiées. Si la maladie ne l'avait empêchée de le faire, nul doute qu'elle aurait encore produit de nombreux travaux sur ces questions qui lui tenaient à cœur et suscité des recherches dans ces domaines. Son œuvre ne se résume nullement à

19. Les débuts d'une aristocratie byzantine et le témoignage de l'historiographie : système des noms et liens de parenté aux IX^e-X^e siècles, dans *The Byzantine aristocracy, IX to XIII centuries*, ed. by M. ANGOLD, Oxford 1984, p. 23-43, repris dans *Figures du pouvoir à Byzance, IX^e-XII^e siècle* (cité n. 11), p. 131-157.

20. Byzance X^e-XI^e siècle, dans *Histoire de la vie privée*, sous la dir. de Ph. ARIÈS et G. DUBY, 1, *De l'Empire romain à l'an mil*, sous la dir. de P. VEYNE, Paris 1985, p. 533-615.

21. Familles et parentèles à Byzance, dans *Histoire de la famille. 2, Temps médiévaux, Orient, Occident*, sous la dir. de A. BURGUIÈRE *et al.*, Paris 1986, p. 213-240.

22. A. E. LAIOU-THOMADAKIS, *Peasant society in the late Byzantine Empire : a social and demographic study*, Princeton 1977 ; A. E. LAIOU, Contribution à l'étude de l'institution familiale en Épire au XIII^e siècle, *Fontes minores* 6, 1984, p. 275-323, repris dans *Gender, society and economic life in Byzantium*, Aldershot 1992, n° V.

23. Cité n. 5

24. LAIOU-THOMADAKIS, *Peasant society* (cité n. 21), p. 294-298.

25. L'article de C. Morrisson dans ce volume reprend plus en détail cet exemple, p. 175-181.

26. The peasant as donor (cité n. 5), p. 107.

l'histoire des femmes et de la famille, mais son intérêt pour ce sujet de recherche ne s'est pas démenti du début à la fin de sa carrière et ses contributions à l'histoire de la famille sont nombreuses. Elle avait repéré tout ce qu'il est possible d'extraire des sources juridiques et judiciaires épiscopales pour mesurer la mise en application des normes canoniques et légales concernant les interdits de mariage, le divorce et tout ce qui relève du droit de la famille²⁷. À la fin des années quatre-vingt, elle organisa un colloque sur l'histoire de la famille à Byzance, dont les actes sont parus dans les *Dumbarton Oaks papers*, l'année suivante, en 1990. Elle déplore dans l'introduction que les études sur l'histoire de la famille byzantine soient encore dans l'enfance et soulignait les domaines dans lesquels elle pensait que des progrès pouvaient être réalisés. Le colloque portait sur les liens de famille, leur constitution et leur dissolution, mais aussi sur les maisons et leur contenu ainsi que sur l'usage symbolique du vocabulaire familial, en particulier dans le cadre religieux²⁸. Lors de ce colloque, elle avait donné une communication sur le mariage et les stratégies familiales, qu'elle ne publia pas dans les *Dumbarton Oaks papers*, mais elle reprit l'ensemble de ses dossiers pour des conférences au Collège de France à l'invitation de G. Dagron, en 1989, qui furent publiées en français en 1992 sous le titre *Amour, mariage et parenté à Byzance aux XI^e-XIII^e siècles*²⁹. Cécile Morrisson rend ici hommage aux travaux d'histoire économique de son amie et montre comment ils ont été stimulés par ses études sur les structures de la famille³⁰. Elle a étudié les femmes aussi bien dans leur pratique religieuse (le festival d'Agathè) que dans leur vie économique (l'héritage ou leur place sur les marchés) ou privée (le droit du mariage et de la sexualité). Une partie de ses articles sur l'histoire des femmes, du mariage et de la famille ont été republiés dans *Gender, society and economic life*, en 1992. On doit à l'amitié de Cécile Morrisson et au dévouement de Rowan Dorin, l'un de ses étudiants, la republication de plusieurs articles portant sur l'histoire du droit et de la famille, parus les années suivantes (1993 à 2009), dans la même collection des *Variorum collected studies*, dans un volume intitulé *Women, family and society in Byzantium*³¹. Parmi ceux-ci on peut souligner l'importance de la synthèse qu'elle fit paraître en 2009 dans une histoire sociale de Byzance et qui traite des structures de la famille et de la transmission de la propriété³². A. Laiou y notait l'importance des groupes familiaux, en raison du droit romain qui permet à la parenté jusqu'au septième degré de consanguinité, d'hériter des biens d'un membre de la famille, mort sans descendance. Cette parenté étendue aide au maintien et à la promotion sociale de la famille. Dans l'aristocratie, les hommes les mieux placés travaillent à l'établissement des plus jeunes membres de la parenté. C'est dans ce contexte que la notion de réseau familial prend tout son sens. L'individu est pris en charge par sa famille immédiate qui elle-même fait partie d'un réseau familial interconnecté par les alliances matrimoniales exogamiques à d'autres réseaux familiaux. Comme le faisait remarquer A. Laiou, la propriété familiale ne consiste pas seulement en biens matériels mais aussi en capital symbolique, comme le statut social et le réseau³³.

27. LAIOU, Contribution (cité n. 21).

28. Symposium on the Byzantine family and household, *DOP* 44, 1990, p. 97-226.

29. *Mariage, amour et parenté à Byzance aux XI^e-XIII^e siècles* (MTM 7), Paris 1992.

30. C. MORRISSON, *Famille et économie à Byzance : le regard d'Angeliki Laiou*.

31. A. LAIOU, *Women, Family and Society in Byzantium*, Farnham 2011.

32. A. LAIOU, Family structure and the transmission of property, dans *A social history of Byzantium*, ed. by J. HALDON, Chichester 2009, p. 51-75, repris dans *Women, family and society in Byzantium*, n° V.

33. A. LAIOU, Family structure, p. 52.

Les auteurs des articles contenus dans ce livre ont bénéficié d'une manière ou d'une autre des travaux de recherche des deux universitaires, qu'ils ont connus personnellement dans leur majorité. Les articles ont été organisés thématiquement.

Un premier ensemble est formé autour du thème des liens de famille, qu'il s'agisse de la famille biologique ou de la famille symbolique du monastère. Lellia Cracco Ruggini a montré que le modèle de la famille s'est imposé même dans le cadre monastique, qui se veut être une rupture avec le monde et avec sa parenté. Cette dissolution des liens de famille est aussi soulignée comme une obligation monastique par Hélène Bernier-Farella : le moine ou la moniale reconstitue au monastère une famille composée d'un père et de frères, ou d'une mère et de sœurs. Le fondateur est reconnu comme un père et célébré comme un ancêtre commun de la famille spirituelle. La force du modèle familial, son universalité comme forme d'organisation sociale expliquent donc son adoption par le milieu qui cherchait le plus à s'en détacher. Lellia Cracco Ruggini commente aussi l'importance de la solidarité familiale qui transcende les clivages religieux au IV^e siècle. Cela ne signifie pas qu'il n'y avait aucun conflit familial. Sabine Huebner prend l'exemple de Basile de Césarée pour illustrer les relations difficiles entre un fils et son père. Les pères pouvaient ne pas se montrer favorables à la vocation ascétique d'un fils. Ils pouvaient s'attendre à un certain degré d'imitation de leur mode de vie familial ou professionnel et mal réagir face à cette rupture envisagée de la lignée familiale. S. Huebner souligne que d'après les correspondances conservées dans les papyri égyptiens, les rapports entre pères et enfants étaient plus distants que celles entre mères et enfants, même une fois ceux-ci parvenus à l'âge adulte. Ce phénomène semble confirmé par l'article de Judith Herrin sur l'entraide entre des générations de femmes pour l'éducation des enfants. Elle souligne l'importance de l'entourage féminin, des mères et des sœurs, autour de l'impératrice ou des princesses impériales, surtout quand ces dernières étaient héritières du pouvoir ou bien devaient porter les couleurs de Byzance dans une cour étrangère. L'intégration de l'enfant dans sa famille et les choix qui étaient faits par ses parents concernant sa vie adulte avaient déjà retenu l'attention d'Évelyne Patlagean. Despoina Ariantzi relève le côté pionnier des études d'Évelyne Patlagean sur l'enfance. Elle a été l'une des premières byzantinistes à s'intéresser à la question de l'entrée dans l'âge adulte ou à étudier le rôle des « jeunes » dans les émeutes byzantines. Dans son article, Despoina Ariantzi fait aussi le point sur les travaux concernant l'enfance depuis les années 1970 jusqu'à la publication de sa thèse sur l'enfance à Byzance (VI^e-XI^e siècle), parue en 2012³⁴.

Hélène Bernier-Farella montre que l'une des manières de célébrer la famille était de prévoir des commémoraisons dans le ou les monastères fondés par un membre de la famille, une pratique fréquente dans l'aristocratie byzantine. Les moines ou les moniales célébraient ainsi non seulement leurs bienfaiteurs ou bienfaitrice mais aussi ceux que ces derniers avaient inclus dans l'obituaire. Le régime alimentaire des moines et moniales était amélioré pour l'occasion. Il existait un autre moyen de promouvoir sa famille qui était de promouvoir le culte d'un membre de la famille comme saint ou sainte.

Une seconde partie de ce livre est donc consacrée au thème de la sainteté familiale et de l'hagiographie. Sophie Métivier étudie le cas de saint Eudokimos, un saint cappadocien laïc dont le culte est soutenu par la puissante famille des Maleinoi, qui en tire du prestige non dans sa région d'origine mais à Constantinople où le culte est célébré. Elle se réfère à

34. D. ARIANTZI, *Kindheit in Byzanz : emotionale, geistige und materielle Entwicklung im familiären Umfeld vom 6. bis zum 11. Jahrhundert*, Berlin 2012.

un article d'Angeliki Laiou sur Michel Maleinos comme modèle d'étude pour comprendre l'utilité de la sainteté pour la promotion d'une famille aristocratique³⁵ et aux travaux d'Évelyne Patlagean sur l'évolution du sanctoral et le lien entre sainteté et pouvoir³⁶.

Les contributions d'Évelyne Patlagean à l'hagiographie byzantine sont soulignées par Bernard Flusin qui consacre son article à la manière dont l'historienne utilisait certains écrits hagiographiques comme source de l'histoire sociale et les étudiait comme instruments de diffusion d'un modèle de sainteté. Dans cet article historiographique, Bernard Flusin signale quel corpus a intéressé Évelyne Patlagean, l'hagiographie narrative de la sainteté ascétique ou monastique des saints vivants, laissant les autres sources hagiographiques hors de son champ d'étude. Il en profite pour resituer aussi Évelyne Patlagean dans un réseau universitaire international de savants intéressés par l'hagiographie, notamment Peter Brown dont il souligne la communauté de pensée avec Évelyne Patlagean sur la fonction sociale du saint. Mais Évelyne Patlagean s'est aussi intéressée au lien entre sainteté et politique, ou plus exactement sainteté et pouvoir impérial. Elle évoque en particulier le projet avorté de faire de Nicéphore Phôkas, l'empereur assassiné, un saint et le projet réussi de faire de Théodora impératrice d'Épire une sainte³⁷.

L'article de Smilja Marjanović-Dušanić, qui clôt cette partie et ouvre la suivante sur les femmes, illustre bien ce lien entre sainteté et pouvoir déjà mis en valeur par Évelyne Patlagean, puisqu'elle consacre son article à la sainte reine Hélène d'Anjou et aux cultes dynastiques de la Serbie médiévale. Une forme de sainteté particulière émerge dans laquelle la prise de l'habit monastique est un élément important mais non la vie dans un monastère, ou le retrait de la société puisque la reine continuait à gouverner son territoire et à agir sur les coalitions politiques de son temps. Sa fidélité à la foi catholique de sa famille d'origine semble avoir guidé ses actions et l'avoir poussée à constituer un réseau de relations dans les Ordres Mendiants et parmi les familles catholiques de la côte dalmate.

La troisième partie de cet ensemble d'articles est consacrée aux femmes, à leur culture, et à leur fonction d'évergètes.

Jean-Luc Fournet étudie le rapport des femmes à la culture dans l'Égypte des IV^e-VII^e siècles. Il souligne le petit nombre d'intellectuelles, comme Hypatie, l'absence d'enseignement donné par des femmes si ce n'est dans le cadre familial mais leur rôle de copiste, en particulier dans les *scriptoria* monastiques. Le pourcentage de femmes lettrées avait toujours été faible, mais il se maintient. Il existe des femmes qui s'échangent des livres bibliques, ou qui savent écrire et signent leur nom. Leur nombre diminue fortement après le IV^e siècle, mais serait lié au déclin de la maîtrise de la langue grecque au moment où le copte est largement utilisé dans la société. Le nombre de femmes alphabétisées serait donc resté très faible mais stable. Guglielmo Cavallo reprend cette question de l'alphabétisation des femmes mais pour l'époque médiévale, en comparant le monde latin et le monde grec. S'il existe des femmes instruites en Occident, elles sont, sauf exception comme Dhuoda,

35. A. LAIOU, The general and the saint : Michel Maleinos and Nikephoros Phokas, dans *Eupsychia : mélanges offerts à Hélène Ahrweiler*, Paris 1998, t. 2, p. 399-412.

36. PATLAGEAN, Sainteté et pouvoir (cité n. 11) ; EAD., Le basileus assassiné et la sainteté impériale, *Media in Francia : recueil de mélanges offert à Karl Ferdinand Werner à l'occasion de son 65^e anniversaire par ses amis et collègues français*, Paris 1989, p. 345-361, repris dans *Les figures du pouvoir à Byzance (IX^e-XII^e siècle)*, Spoleto 2001, p. 53-71.

37. É. PATLAGEAN, Une sainte souveraine grecque : Théodora impératrice d'Épire (XIII^e siècle), dans *Stephanos : studia byzantina ac slavica Vladimíro Vavřínek ad annum sexagesimum quintum dedicata*, ed. R. DOSTÁLOVÁ et V. KONZA, Praha 1995, p. 454-460.

dans les monastères. La majorité des femmes est incapable de signer son nom. Il faut attendre le XIII^e siècle pour voir des femmes laïques exercer le métier de copiste. La situation est assez similaire à Byzance. On connaît un très petit nombre de femmes lettrées comme Anne Comnène ou Kassia, mais la majorité des femmes, même dans l'aristocratie, était analphabète. Même dans le milieu impérial, les femmes avaient peu recours à l'écriture et leurs lectures se limitaient à des livres de dévotion. L'instruction féminine semble progresser toutefois à partir du XI^e siècle dans les milieux de la haute aristocratie. L'article de Christiane Veyrard-Cosme est moins sévère concernant l'alphabétisation des femmes de la haute aristocratie carolingienne, puisqu'elle souligne que les femmes sont à la fois objet de l'écriture, à travers des poèmes, et source de l'écriture, quand elles sont commanditaires d'œuvres. Surtout, la correspondance d'Alcuin montre certaines femmes de la famille de Charlemagne recevoir et écrire des lettres.

Une même note d'optimisme se dégage aussi de l'article de Cécile Morrisson sur les travaux d'Angeliki Laiou sur la famille, et plus particulièrement sur les femmes byzantines. Elle rend hommage aux remarquables travaux de recherche d'Angeliki Laiou sur les femmes et à son talent pour exploiter des sources qui avaient été laissées de côté. Mais l'article montre surtout qu'Angeliki Laiou s'est employée à défaire certains préjugés sur la société byzantine, qui est peut-être moins patriarcale qu'une lecture rapide des textes juridiques pourrait le laisser penser. Les filles ne sont pas écartées de la succession et héritent en principe d'une part d'enfant. L'article souligne ainsi que les femmes n'étaient pas confinées chez elles, surtout quand elles appartenaient aux classes populaires. Les femmes pouvaient participer à la vie économique de la maison, puisque même des femmes de l'aristocratie apprenaient à manier l'aiguille. Les femmes veuves pouvaient assumer la tâche de gestionnaire des biens ou occasionnellement s'investir dans les affaires. Cette capacité des femmes à gérer leurs biens et à disposer de leur richesse est aussi ce qui occupe l'article de Sylvain Destephen qui clôt cette partie sur les femmes et ouvre celle sur le droit. Après avoir souligné le rôle d'Évelyne Patlagean et d'Angeliki Laiou comme pionnières dans les recherches sur l'histoire des femmes, il consacre son article à l'évergétisme des femmes de l'aristocratie à la fin de l'Antiquité. Il constate la grande dépendance juridique des femmes à l'égard des hommes de leur famille et note les transformations de l'évergétisme féminin qui cesse progressivement de participer à l'entretien des infrastructures publiques, comme les thermes, pour se tourner vers d'autres formes de bienfaisance comme la charité à l'égard des pauvres, l'établissement de lieux de culte, d'hospices ou de monastères. Cette dernière option devient la plus fréquente et fait de plusieurs femmes très riches comme Mélanie la Jeune des fondatrices de monastères. Le contrôle s'est accru sur la manière dont les riches veuves pouvaient disposer de leurs biens.

C'est ce même souci de contrôle social qui transparaît dans les Lois des « Homérites » étudiées par Charis Messis. Cet article ouvre la partie sur le droit de la famille et la religion. Le texte manifeste un biais antimonastique interdisant de léguer de grandes fortunes à d'autres institutions que le trésor impérial; cet élément et d'autres encore poussent Charis Messis à dater le texte de l'époque iconoclaste, et plus précisément du temps de Léon III. Les Lois comportent une section sur le mariage, qui est imposé à tous, et prévoient de lourdes peines avec mutilations pour les adultères, les violeurs et les fornicateurs. Ce texte original avait déjà intrigué Évelyne Patlagean³⁸ car il fait partie d'un dossier qui incite à imposer le

38. C'était le sujet d'un travail de thèse mené à l'École pratique des hautes études en 1965 : *Les Lois de saint Grigentius (BHG 706b-i) couramment appelées Lois des Himyarites : édition, introduction, commentaire.*

mariage des enfants juifs à des enfants chrétiens dans le but de mélanger les deux groupes et de faire oublier aux juifs leurs anciennes coutumes. Dans son article sur « Évelyne Patlagean et l'historiographie du judaïsme », Olivier Munnich souligne l'importance pour l'historienne qu'elle était de contribuer aux recherches sur les juifs et leur histoire, de se situer en filiation avec les historiens juifs qui « revendiquaient une allégeance à la culture classique ». Elle publia dans les *Cahiers de la République* au tournant des années soixante sur des sujets comme le roman juif en Italie³⁹, elle étudia les intellectuels juifs du xx^e siècle en France. Si ses contributions ne se sont pas limitées au judaïsme de l'époque romaine ou médiévale, c'est cependant sur ces époques qu'ont porté ses plus anciennes et ses plus récentes contributions à l'histoire juive. On retiendra son intérêt pour l'histoire du droit et son étude sur le serment prononcé par les juifs dans les cours de justice byzantines, paru en 1965⁴⁰.

Cette partie sur le droit s'achève avec un article de droit canonique géorgien par Bernadette Martin-Hisard. Le souci de contrôle social s'affirme clairement dans le droit canonique et le concile de 1105 comporte plusieurs canons concernant les mariages. Le canon 16 en particulier interdit le mariage entre un orthodoxe et un hérétique ou un païen. Il vise en particulier les mariages avec des Arméniens ou avec des musulmans. Loin de penser comme dans le dossier étudié par Charis Messis que les intermariages pourraient favoriser la christianisation, le concile géorgien préfère une stricte séparation des communautés religieuses.

La partie suivante s'intéresse précisément aux réseaux familiaux de l'aristocratie constitués grâce aux alliances matrimoniales. Vincent Puech rappelle qu'Angeliki Laiou et Évelyne Patlagean ont toutes deux écrit sur l'importance des parentés comme facteur constituant de l'aristocratie. Dans son article sur « réseaux familiaux et pouvoir au vi^e siècle », il établit l'importance de la parenté dans la transmission ou l'usurpation du pouvoir impérial. Les empereurs faisaient volontiers confiance aux membres de leur parenté pour conduire les armées. Vincent Puech constate une spécialisation des familles : on voit des membres d'une même famille participer à des expéditions militaires, d'autres spécialisées dans la diplomatie ou certaines branches de l'administration, prouvant l'efficacité des réseaux à faire embaucher des membres de la famille. Comme Vincent Puech, Christian Settipani rend hommage aux contributions d'Angeliki Laiou et d'Évelyne Patlagean aux études sur les élites byzantines. Il montre que l'aristocratie des vii^e-ix^e siècles est largement fondée sur la naissance et que la conscience de la valeur de ses ancêtres existait, avant l'époque des Macédoniens. L'article apporte des tableaux généalogiques qui sont des reconstitutions de familles aristocratiques. Christian Settipani peut ainsi établir que les alliances tissées au sein d'un groupe de familles se répètent sur plusieurs générations. Il y a donc renouvellement des alliances au sein de réseaux familiaux. Les patriarches comme Photios et Taraise appartiennent à une même famille qui remonte aux empereurs de la fin de l'Antiquité. Les individus placés dans des postes importants, qui sont parfois présentés dans les sources comme des éléments isolés, sont en fait pourvus d'une parenté nombreuse et influente, qui appartient à une élite de naissance. L'étude d'Alexandra-Kyriaki Wassiliou-Seibt sur la famille Xiphilin illustre comment une famille pouvait bénéficier du poste haut placé de l'un de ses membres. À travers les sceaux de la famille qui nous sont parvenus, il est possible de suivre le niveau social de la famille au xi^e siècle et la manière dont elle bénéficie d'avoir

39. É. VILLE-PATLAGEAN, Le roman juif en Italie, *Les cahiers de la République* 49, 1962.

40. É. PATLAGEAN, Contribution juridique à l'histoire des juifs dans la Méditerranée médiévale : les formules grecques de serment, *REJ*, n.s. 4, 124, 1965, p. 137-156.

l'un de ses membres choisi comme patriarche de Constantinople. La diversification des sources de revenus pouvait être aussi un moyen d'enrichissement permettant le maintien d'une famille parmi l'élite sociale. C'est ce que montre l'article de Rowan Dorin sur les activités économiques des familles vénitiennes dans l'Adriatique (XII^e et XIII^e siècles). Les familles patriciennes de Venise participaient au commerce régional dans l'Adriatique mais n'étaient pas spécialisées dans ce commerce comme les familles de moindre importance, car il y avait davantage de profits à faire en Méditerranée orientale, au Levant. Elles ne négligeaient pas pour autant cette source de revenus supplémentaires, comme le révèlent les contrats commerciaux conservés. Cette particularité de l'aristocratie vénitienne ne se retrouve pas à Byzance qui interdit le commerce à son aristocratie, tant que celle-ci peut vivre des revenus de la terre et de la générosité impériale.

Les réseaux aristocratiques ont comme fonction de promouvoir la famille à travers le réseau des alliances matrimoniales qui assurent des biens et de l'influence et donc la possibilité d'obtenir des postes et de dignités. Mais se maintenir au sommet de la société n'est pas toujours facile comme le montre l'article de Jean-Claude Cheynet sur le déclin social à Byzance. Le succès d'un homme neuf comme Michel Psellos, qui était dû à ses capacités intellectuelles exceptionnelles, ne s'est pas reporté sur ses descendants, et même pour les familles plus anciennement proches du pouvoir, une dynamique de l'appauvrissement pouvait se mettre en place : perte de la faveur impériale, guerre et perte des propriétés ou rançon étant deux cas de figure récurrents. La parenté pouvait permettre d'amortir le choc, en cas de confiscation des biens par exemple, mais la perte de territoires face aux Turcs affecta l'élite aristocratique d'Asie Mineure, puis l'élite byzantine dans son ensemble. Le déclin des familles peu puissantes victimes d'exactions n'était pas rare et les Byzantins étaient conscients de la fragilité de leurs positions. Un autre exemple de déclin est fourni par l'article de Jean-Marie Martin sur les lignages normands en décadence. Les familles normandes installées en Italie du Sud vont se fondre dans les familles lombardes. Certaines familles se voient éliminées par l'instauration du pouvoir monarchique qui cherche à mettre au pas l'aristocratie rebelle. Le remplacement autoritaire d'une famille de barons par une autre n'était pas rare, provoquant l'appauvrissement de la famille écartée.

Une dernière partie est consacrée aux recherches sur la pauvreté. Les pauvres sont ceux qui n'ont pas de réseaux familiaux d'entraide mais pas nécessairement ceux qui sont sans ressources. Le problème de la définition du « pauvre » avait déjà retenu l'attention d'Évelyne Patlagean. Christel Freu rend hommage au livre d'Évelyne Patlagean sur la pauvreté paru en 1977 et souligne sa fécondité en faisant le point sur les nouvelles recherches qui sont nées de ce travail. Rita Lizzi traite aussi des pauvres. Elle présente le devoir des Églises à l'égard des pauvres et le contraste croissant entre l'enrichissement des Églises et la rhétorique de l'évêque nourricier des pauvres et du souci des pauvres dans la société chrétienne. Elle analyse la création d'une fonction de défenseur du patrimoine des pauvres, le *defensor Ecclesiae*.

Le livre s'achève par un rappel du programme du colloque et les conclusions offertes à cette occasion par Jean-Marie Martin, qui exprime quelques regrets que certains sujets n'aient pas été abordés. On aurait souhaité une plus grande participation des Occidentalistes. Tout ne pouvait être traité. Puisse ce livre rester comme un hommage à la mémoire de deux grandes historiennes.

TABLE DES MATIÈRES

Abréviations	vii
Béatrice CASEAU, Introduction	1

LES LIENS DE FAMILLE : FAMILLE BIOLOGIQUE ET FAMILLE SPIRITUELLE

Lellia CRACCO RUGGINI, Familles païennes et chrétiennes (iv ^e -v ^e siècles) : rapports et apports réciproques..	15
Hélène BERNIER-FARELLA, Les mécanismes rituels de la parenté spirituelle dans les monastères byzantins : rites de commémoration et nourritures funèbres (iv ^e -xii ^e siècle)	21
Sabine R. HUEBNER, Pères et fils dans l'Antiquité tardive : l'expérience de Basile de Césarée	45
Judith HERRIN, Mères et filles impériales à Byzance	69
Despoina ARIANTZI, Évelyne Patlagean's ideas on childhood : a presentation of her views and their importance for future research	77

SAINTETÉ FAMILIALE ET HAGIOGRAPHIE

Sophie MÉTIVIER, Aristocrate et saint : le cas d'Eudokimos	95
Bernard FLUSIN, Récit de sainteté, famille et société : Évelyne Patlagean et l'hagiographie	113
Smilja MARJANOVIĆ-DUŠANIĆ, La sainteté féminine et les cultes dynastiques en Serbie médiévale : la sainte reine Hélène d'Anjou	125

HISTOIRE DES FEMMES

Jean-Luc FOURNET, Femmes et culture dans l'Égypte byzantine (iv ^e -vii ^e s.)	135
Guglielmo CAVALLO, Donne e alfabetismo nel medioevo : per un confronto tra Occidente e Bisanzio ..	147
Christiane VEYRARD-COSME, Les sœur, filles et cousine de Charlemagne dans le monde culturel carolingien	163
Cécile MORRISON, Famille et économie à Byzance : le regard d'Angeliki Laiou	175
Sylvain DESTEPHEN, L'évergétisme aristocratique au féminin dans l'Empire romain d'Orient	183

DROIT DE LA FAMILLE ET RELIGION

Charis MESSIS, La famille et ses enjeux dans l'organisation de la cité idéale chrétienne : le cas des <i>Lois</i> des « Homérites »	207
Olivier MUNNICH, Évelyne Patlagean et l'historiographie du judaïsme	241
Bernadette MARTIN-HISARD, La législation du concile géorgien de 1105 sur le mariage : prescriptions et réalités	259

RÉSEAUX FAMILIAUX DE L'ARISTOCRATIE

Vincent PUECH, Réseaux familiaux et pouvoir au VI ^e siècle	275
Christian SETTIPANI, Les réseaux familiaux dans l'aristocratie byzantine : quelques exemples du VI ^e au XI ^e siècle	287
Alexandra-Kyriaki WASSILIOU-SEIBT, Die Familie Xiphilinos im 11. Jahrhundert : der Beitrag der Siegel .	307
Rowan DORIN, Les activités économiques des familles vénitiennes dans l'Adriatique (XI ^e et XII ^e siècles) .	325
Jean-Claude CHEYNET, Le déclin social à Byzance (X ^e -XIV ^e siècle)	333
Jean-Marie MARTIN, Fusion ou décadence : le sort des lignages normands en Italie	353

LES PAUVRES

Christel FREU, Les pauvres en société à l'époque protobyzantine : regards historiographiques sur l'œuvre d'Évelyne Patlagean	373
Rita LIZZI TESTA, <i>Hi sunt thesauri Ecclesiae</i> : la ricchezza della povertà nell'Occidente latino	393

LE COLLOQUE

Programme du colloque	414
Jean-Marie MARTIN, Conclusions du colloque	417
Liste des contributeurs	421
Résumés	423
Index	431
Index général	431
Index géographique et ethnique	442
Index prosopographique (et onomastique)	446
Index des auteurs modernes	461
Index des sources	462
Table des matières	469